

CARNET DE BORD

Formation au Diplôme d'État 2024-2025

Discipline « Enseignement instrumental ou vocal »

- Domaines Classique à contemporain
- Domaines Musique ancienne
- Domaines Jazz et musiques improvisées
- Domaines Musiques actuelles amplifiées

Discipline « Direction d'ensembles »

- Option instrumentaux

Lieu de Formation

- **CRR Boulogne-Billancourt** : 22 rue de la Belle Feuille – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Métro 9 Marcel Sembat / Métro 10 Boulogne Jean-Jaurès
- **CMA 10** : 6 rue Pierre Bullet – 75010 PARIS
Métro 4 Château d'Eau / Métro 5 Jacques Bonsergent
- **CMA 11** : 7 rue Duranti – 75011 PARIS
Métro 2-3 Père Lachaise / Métro 9 Voltaire
- **CMA 11 – Site Piver** : 7 passage Piver – 75011 PARIS
Métro 3-5-8 -9 République / Métro 11 Belleville
- **CMA 13** : 67 avenue Edison – 75013 PARIS
Métro 5-6-7 place d'Italie / Métro 6 nationale
- **CMA 19** : 81 rue Armand Carrel – 75019 PARIS
Métro 2-5-7bis Jaurès / Métro 7bis Bolivar
- **CMA 20** : 3 place Carmen – 75020 PARIS
Métro 2-3 Père Lachaise / Métro 2 Ménilmontant
- **Sorbonne Université – Centre universitaire Clignancourt** : 2 rue Francis Croisset – 75018 PARIS
Métro 4 Porte de Clignancourt

Table des matières

Attendus du Diplôme d'État - référentiel de certification	3
Maquette des enseignements pédagogiques	5
Planning de la formation	7
Formation DE – 1 ^{ère} année	7
Formation DE – 2 ^{ème} année	8
Formation DE – 3 ^{ème} année.....	10
Descriptif des enseignements	11
UE 3 Pratique pédagogique	11
UE 4 Culture et réflexion pédagogique.....	13
UE 5 Environnement professionnel.....	18
Stage de tutorat	20
Épreuves terminales de la formation	22
Assiduité et Sanctions	24
Fiche de renseignements – stage	26
Fiche de renseignements – épreuves terminales	27

Attendus du Diplôme d'État *- référentiel de certification*

Les attendus du Diplôme d'État de professeur de musique sont définis par un référentiel, en annexe de l'arrêté du 29 juillet 2016

1. Être engagé dans une pratique musicale

1A. Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales

Maitriser une pratique musicale

Maitriser un répertoire représentatif de sa discipline principale

Opérer des choix musicaux et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux

Porter un regard critique sur sa pratique artistique

Aborder de nouveaux répertoires

1B. Développer sa culture musicale et professionnelle

Avoir des connaissances dans les domaines de la lutherie, et/ou de l'organologie, et/ou des nouvelles technologies etc. en relation avec sa pratique artistique

Être informé de l'actualité musicale et artistique

S'exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, de sa pratique

S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques

Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales

2. Mettre en œuvre un projet pédagogique

2A. construire et organiser sa réflexion pédagogique

Connaître les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial

Rédiger son projet d'enseignement

Élaborer des outils pédagogiques à partir de ces éléments en les adaptant aux différents niveaux, profils et âges

Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique

2B. Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves

Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective

Avoir des connaissances en science de l'éducation

Savoir analyser les motivations et les projets des élèves

Savoir identifier les pratiques artistiques personnelles, les aptitudes et les ressources des élèves

2C. Mener des séances d'apprentissage

Comprendre le sens musical de l'œuvre et construire une séance qui en exploite et en valorise les aspects essentiels

Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique

Connaître les données physiques et physiologiques nécessaires à la pratique instrumentale ou vocale

Alerter les élèves sur les risques physiologiques et les moyens de prévention

Formuler des propositions, des consignes

Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine

Donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations...

Concevoir et mettre en œuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales et la théorie

Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves

Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité

Susciter et exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers etc.

Dans le cadre de cours collectifs, pratiquer une pédagogie différenciée

Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive
Développer le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale
Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève
Susciter et exploiter les interactions au sein du groupe

2D. Donner les moyens aux élèves de s'approprier une pratique artistique exigeante

Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique
Mettre son expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique
Conduire l'élève à développer une expression et une interprétation personnelle

2E. Évaluer et orienter dans le cadre du cursus

Définir des objectifs d'apprentissage avec les critères appropriés pour en évaluer le résultat

3. Être acteur du projet pédagogique et artistique de l'établissement

3A. Participer à la réalisation du projet de l'établissement

Prendre en compte le contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire
Être force de proposition dans l'évolution du projet

3B. Travailler en équipe

(pas d'attendus pour cette activité)

3C. Informer les acteurs de l'établissement de son activité

Communiquer sur sa démarche pédagogique

4. Être acteur du projet de l'établissement dans sa dimension territoriale

4A. Développer les relations avec des publics diversifiés

Connaître et appréhender l'environnement de l'établissement (les publics et les institutions)

4B. Participer à un réseau territorial

(pas d'attendus pour cette activité)

Compléments uniquement pour la discipline *Direction d'ensembles instrumentaux*

DEI.1 Organiser et conduire des répétitions

Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition
Expliciter les objectifs à atteindre
Organiser les séquences au sein d'une répétition
Déterminer et conduire la progression du groupe
Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental et un instrument polyphonique
S'adapter constamment au résultat de la prestation
Développer la communication verbale et son économie
Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes

DEI.2 Construire et gérer la dynamique du groupe

Connaître les éléments de base de la dynamique du groupe
Créer un contexte favorisant les échanges
Savoir écouter et prendre en compte les avis
Faire preuve de calme et d'assurance

Maquette des enseignements pédagogiques

DE 1

SEMESTRE 1		
UE 3 – Pratique pédagogique		
La pédagogie des pratiques collectives	Initiation à la direction d'ensembles Pédagogie de l'ensemble	30h

SEMESTRE 2		
UE 4 – Culture et réflexion pédagogique		
Méthodologie de l'enseignement musical	Didactique générale et spécialisée	15h
	Sciences de l'éducation	9h
UE 5 – Environnement professionnel		
Environnement territorial et professionnel	Accompagnement personnalisé	1h30

SEMESTRE 1 et 2		
UE 3 – Pratique pédagogique		
La pédagogie individuelle	Stage d'observation dans un département pédagogique	15h
La pédagogie de groupe	Stage d'observation dans un dispositif EAC	9h
UE 5 – Environnement professionnel		
Atelier prise de parole		24h

DE 2

SEMESTRE 3		
UE 3 – Pratique pédagogique		
La pédagogie de groupe	Atelier d'analyse de pratiques – pédagogie de groupe	4h
UE 4 – Culture et réflexion pédagogique		
Sociologie et didactique de la musique	Introduction aux sciences de l'éducation musicale et à la didactique de la musique OU Éveil musical	13h
	Le corps dans l'enseignement musical	Anatomie et transmission du geste musical
UE 5 – Environnement professionnel		
Gestion de la musique	Environnement institutionnel du musicien au XXIe siècle	13h
	Notions générales de droit appliquées à la musique	13h

SEMESTRE 4		
UE 4 – Culture et réflexion pédagogique		
Travail Individuel de Recherche Pédagogique	Méthodologie	9h
Le corps dans l'enseignement musical	Enseignement artistique et situations de handicap	8h
	Ateliers pédagogiques	8h
Sociologie et didactique de la musique	Méthodes, traités, éditions : analyse psycho-didactique	13h
	Enseigner la musique à l'école et au collège OU Représentations sociales de la musique	13h
UE 5 – Environnement professionnel		
Environnement territorial et professionnel	Connaissances générales sur l'environnement professionnel du professeur de musique	6h

SEMESTRE 3 et 4		
UE 3 – Pratique pédagogique		
La pédagogie individuelle	Tutorat 1	26h

DE 3

SEMESTRE 5		
UE 4 – Culture et réflexion pédagogique		
Le corps dans l'enseignement musical	Enseignement artistique et situations de handicap	8h
	Ateliers pédagogiques	8h
Travail Individuel de Recherche Pédagogique	Accompagnement à la recherche	10h
UE 5 – Environnement professionnel		
Environnement territorial et professionnel	Préparation aux entretiens	4h
	Connaissances générales sur l'environnement professionnel du Professeur de musique	6h

SEMESTRE 5 et 6		
UE 3 – Pratique pédagogique		
La pédagogie individuelle	Tutorat 2	60h
La pédagogie du projet	Méthodologie du projet et accompagnement	9h

SEMESTRE 6		
UE 3 – Pratique pédagogique		
Épreuves terminales	Mise en situation pédagogique	
	Réalisation du projet artistique à vocation pédagogique	
UE 4 – Culture et réflexion pédagogique		
Épreuves terminales	Rendu et soutenance du TIRP	
UE 5 – Environnement professionnel		
Environnement territorial et professionnel	Accompagnement personnalisé	1h30
Épreuves terminales	Entretien devant jury	

Planning de la formation

Formation DE – 1^{ère} année

UE 3 Pratique pédagogique

LA PÉDAGOGIE DES PRATIQUES COLLECTIVES

→ Initiation à la direction d'ensembles et Pédagogie de l'ensemble – CMA 19 (auditorium)

Jeudi 17 octobre	: 9h30-13h	Jeudi 21 novembre	: 9h30-13h	Jeudi 12 décembre	: 9h30-13h
Jeudi 7 novembre	: 9h30-13h	Jeudi 28 novembre	: 9h30-13h	Jeudi 19 décembre	: 9h30-13h
Jeudi 14 novembre	: 9h30-13h	Jeudi 5 décembre	: 9h30-13h		

LA PÉDAGOGIE INDIVIDUELLE – 15h

→ Stage d'observation dans un département pédagogique - à effectuer entre novembre 2024 et fin-mai 2025 (au plus tard)

LA PÉDAGOGIE DE GROUPE – 9h

→ Stage d'observation dans un dispositif d'EAC - à effectuer entre novembre 2024 et fin-mai 2025 (au plus tard)

UE 4 Culture et réflexion pédagogique

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

→ Didactique générale et spécialisée

Jeudi 16 janvier	: 9h30-13h	<i>Cours théorique</i>	CMA 19 (auditorium)
Samedi 15 février	: 9h30-12h30/14h-17h	<i>Jazz/MAA</i>	<i>à préciser</i>
Samedi 8 mars	: 9h30-12h30/14h-17h	<i>Chant/Percussion/Polyphoniques</i>	CMA 20 (auditorium)
Jeudi 27 mars	: 9h30-13h	<i>Cours théorique</i>	CMA 13 (salle d'orchestre)
Samedi 29 mars	: 9h30-12h30/14h-17h	<i>Cordes/Direction</i>	CMA 13 (salle d'orchestre)
Jeudi 10 avril	: 9h30-12h39	<i>Bois/Cuivres</i>	CMA 13 (salle d'orchestre)

→ Sciences de l'éducation – CMA 10 (salle 25)

Jeudi 13 février	: 9h30-12h30	Jeudi 13 mars	: 9h30-12h30
Jeudi 6 mars	: 9h30-12h30	Jeudi 20 mars	: 9h30-12h30

UE 5 Environnement professionnel

→ Atelier Prise de parole – CMA 11 site Piver (Salle Maria Callas)

Lundi 07 octobre	: 9h30-12h30/14h-17h	<i>toute la promo</i>	Lundi 17 février	: 9h30-12h30/14h-17h	<i>groupe 2</i>
Lundi 21 octobre	: 9h30-12h30/14h-17h	<i>groupe 1</i>	Jeudi 20 février	: 9h30-12h30/14h-17h	<i>groupe 2</i>
Jeudi 24 octobre	: 9h30-12h30/14h-17h	<i>groupe 1</i>	Lundi 16 juin	: 9h30-12h30/14h-17h	<i>toute la promo</i>

ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ET PROFESSIONNEL

→ Accompagnement personnalisé (CV, lettre de motivation) – CMA 20

Jeudi 9 janvier	: 14h-17h	<i>groupe 1</i>	Jeudi 30 janvier	: 9h30-12h30	<i>groupe 3</i>
Jeudi 23 janvier	: 14h-17h	<i>groupe 2</i>	Jeudi 06 février	: 9h30-12h30	<i>groupe 4</i>

Formation DE – 2^{ème} année

UE 3 Pratique pédagogique

LA PÉDAGOGIE INDIVIDUELLE

→ Stage pratique *Tutorat 1 (26h)* - à effectuer entre le 07 octobre 2024 et le 28 mai 2025 (au plus tard)

UE 4 Culture et réflexion pédagogique

TRAVAIL INDIVIDUEL DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

→ Méthodologie et accompagnement à la recherche – CRR Boulogne-Billancourt

Vendredi 24 janvier : 9h30-12h30

Vendredi 31 janvier : 9h30-12h30

Vendredi 28 mars : 9h30-12h30

→ Rédaction du TIRP

Avant le 13 avril : remise d'un document de 2 à 4 pages présentant le sujet, la problématique et un premier état de la bibliographie

Avant le 01 mai : validation des sujets et retour aux étudiants

Avant le 30 juin : point sur l'avancement des travaux de documentation, du 1er plan de rédaction + avancement de l'objet pratique

LE CORPS DANS L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

→ Anatomie et transmission du geste musical – CMA 13 (salle 102)

Jeudi 10 octobre : 9h30-13h

Jeudi 17 octobre : 9h30-13h

Jeudi 7 novembre : 9h30-12h30

Vendredi 14 février : 9h30-13h30 (salle à préciser)

→ Atelier pédagogique – 1^{ère} partie – CMA 13 (salle 102)

Jeudi 14 novembre : 9h30-13h30 *pédagogie du mouvement*

Jeudi 21 novembre : 9h30-11h30 *psychologie du développement 1*

Jeudi 06 février : 9h30-11h30 *psychologie du développement 2*

→ Enseignement artistique et situations de handicap – CMA 13 (salle 102)

Jeudi 28 novembre : 9h30-13h30 *Module cadre légal et réglementaire*

Jeudi 09 janvier : 9h30-13h30 *Module trouble DYS*

COURS UNIVERSITAIRE

→ 1^{er} semestre – Sorbonne Université (salle 125)

Pédagogie de l'éveil musical

OU

Introduction aux sciences de l'éducation musicale et à la didactique de la musique

vendredi 9h-11h *semaine paire – salle 120*

vendredi 9h-11h *semaine impaire*

→ 2^{ème} semestre – Sorbonne Université (salle 125)

Enseigner la musique à l'école

OU

Représentations sociales de la musique

vendredi 9h-11h *semaine paire*

vendredi 9h-11h *semaine impaire*

Méthodes, traités, éditions : analyse psycho-didactique : vendredi 11h-13h *semaine paire*

UE 5 Environnement professionnel

COURS UNIVERSITAIRE

→ 1^{er} semestre – Sorbonne Université (salle 125)

Notions générales de droit appliquées à la musique : vendredi 11h-13h *semaines 7 à 13*

Environnement institutionnel du musicien au XXI^e siècle : vendredi 11h-13h *semaines 1 à 6*

ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ET PROFESSIONNEL

→ Connaissances générales sur l'environnement professionnel du professeur de musique (*1^{ère} partie*) – en visio

Jeudi 23 janvier : 9h30-12h30

Jeudi 30 janvier : 9h30-12h30

→ Accompagnement personnalisé (CV, lettre de motivation) – CMA 20

Jeudi 16 janvier : 9h30-12h30 *groupe 1*

Jeudi 13 février : 9h30-12h30 *groupe 2*

Formation DE – 3^{ème} année

UE 3 Pratique pédagogique

LA PÉDAGOGIE INDIVIDUELLE

→ Stage pratique *Tutorat 2 (60h)*

Date limite pour commencer le tutorat : 04 novembre / Date limite pour terminer le tutorat et effectuer les épreuves terminales : 18 mai

LA PÉDAGOGIE DE PROJET

→ Méthodologie du projet et accompagnement

Réunion(s) avec l'ensemble de la promotion et rendez-vous individuels tout au long de l'année

UE 4 Culture et réflexion pédagogique

TRAVAIL INDIVIDUEL DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

→ Accompagnement à la recherche / rédaction et finalisation du TIRP

Avant le 8 septembre : remise du plan détaillé du TIRP

Avant le 13 octobre : remise d'une partie entièrement rédigée

Avant le 17 novembre : remise de l'objet pratique

Avant le 21 décembre : remise à la tutrice de l'intégralité du TIRP

Avant le 31 janvier : remise du TIRP au PSPBB

LE CORPS DANS L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

→ Enseignement artistique et situations de handicap – CMA 13 (salle 102)

Jeudi 28 novembre : 9h30-13h30 Module *cadre légal et réglementaire*

Jeudi 19 décembre : 9h30-13h30 Module *spectre de l'autisme*

Jeudi 9 janvier : 9h30-13h30 Module *trouble DYS*

Jeudi 23 janvier : 9h30-13h30 Module *handicaps visuels et auditifs*

→ Atelier pédagogique – 2^{ème} partie – CMA 13 (salle 102)

Jeudi 30 janvier : 9h30-13h30 Module *autour de la voix et de la respiration*

Jeudi 13 février : 9h30-13h30 Module *autour du rythme et du corps*

UE 5 Environnement professionnel

ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ET PROFESSIONNEL

→ Connaissances générales sur l'environnement professionnel du professeur de musique (2^{ème} partie) – en visio

Jeudi 10 octobre : 9h30-12h30 | Jeudi 12 décembre : 9h30-12h30

→ Préparation aux entretiens – mezzanine CRR Boulogne-Billancourt

Jeudi 14 novembre : 9h30-13h30 *groupe 1* | Jeudi 21 novembre : 9h30-13h30 *groupe 2*

→ Accompagnement personnalisé (projet d'enseignement) – CMA 20

Jeudi 05 juin : 9h30-12h *collectif* | Jeudi 12 juin : 9h30-11h30 *groupe 1*

Jeudi 19 juin : 9h30-11h30 *groupe 2*

Descriptif des enseignements

UE 3 Pratique pédagogique

LA PÉDAGOGIE DES PRATIQUES COLLECTIVES

Nom du cours	Initiation à la direction d'ensembles et Pédagogie de l'ensemble
Objectifs	Apprendre à favoriser le développement chez les élèves, par la pratique collective, d'un niveau d'exigence artistique sans attendre le niveau technique ; Apprendre à gérer un ensemble instrumental non nomenclaturé (hétérogène dans sa composition mais aussi potentiellement dans les niveaux des musiciens) ; Exemples de réinvestissements possibles : La FM instrumentale, la musique de chambre en cycle 1, l'atelier de pratiques collectives libres, les « exercices d'orchestre ».
Enseignant	Laurent GOOSSAERT
Évaluation	Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20 basée : - sur l'assiduité et la participation active ; - sur le rendu d'un document détaillant les pistes puisées dans le module pour mettre en œuvre des pratiques collectives « tout terrain » et transversales au sein de la pratique personnelle d'enseignement.

LA PÉDAGOGIE INDIVIDUELLE

Nom du stage	Stage d'observation dans un département pédagogique (15h)
Objectifs	Ce stage consiste en l'observation et l'analyse d'un département pédagogique distinct de celui de l'étudiant. Celui-ci assiste à des cours dans toutes les classes qui constituent le département choisi. Il s'agit pour l'étudiant de se familiariser à un environnement professionnel concret à travers l'observation de pratiques pédagogiques diversifiées et innovantes. Ce stage doit également permettre d'initier chez l'étudiant une première construction et organisation dans sa réflexion pédagogique, de le sensibiliser au métier et de prendre conscience de sa complexité.
Évaluation	Évaluation opérée sur la base d'un rapport de stage, validé par le conseiller aux études DE – à rendre au plus tard 3 semaines après la date de fin du stage. Dans le rapport de stage, il est demandé à l'étudiant : - une description du fonctionnement du département pédagogique ainsi que les points communs et spécificités des enseignements des différentes disciplines ; - un retour réflexif sur les situations et outils pédagogiques observés afin de se les approprier au sein de sa pratique personnelle d'enseignement ; - un bilan global du stage (auto-évaluation, apports du stage, critiques constructives...).
Nom du stage	Tutorat 1 – didactique de la discipline (26h) Cf. Stage de tutorat
Nom du stage	Tutorat 2 – didactique de la discipline (60h) Cf. Stage de tutorat

LA PÉDAGOGIE DE GROUPE

Nom du stage	Stage d'observation dans un dispositif d'Éducation Artistique et Culturelle (9h)
Objectifs	<p>Aborder la pédagogie de groupe par l'observation de différents dispositifs d'apprentissage de la musique par la pratique collective ;</p> <p>Approcher les atouts de cette forme d'enseignement, sa mise en place et son organisation ;</p> <p>Se familiariser à un environnement professionnel concret à travers l'analyse de pratiques pédagogiques diversifiées ;</p> <p>Initier chez l'étudiant une première construction et organisation de réflexion pédagogiques, de le sensibiliser au métier et de prendre conscience de sa complexité.</p>
Contenus et organisation	<p>L'étudiant assiste aux différents Tutti ou partiels d'un nouveau dispositif d'apprentissage musical afin d'appréhender et entamer une réflexion sur ce type de situation.</p> <p>Outre l'observation du dispositif, l'étudiant devra prendre en main, après concertation avec l'enseignant, la gestion d'un groupe pendant une vingtaine de minutes.</p>
Évaluation	<p>Évaluation opérée sur la base d'un rapport de stage, validé par le conseiller aux études DE – à rendre au plus tard 3 semaines après la date de fin du stage.</p> <p>Dans le rapport de stage, il est demandé à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une description du fonctionnement général du dispositif pédagogique ; - un retour réflexif sur les situations de pédagogie de groupe et outils pédagogiques observés afin de porter un regard sur les notions d'interactivité et d'échanges au sein du groupe, d'émulation, d'apprentissage collectif et collaboratif etc. ; - un bilan global du stage (auto-évaluation de la prise en main du groupe, apports du stage, critiques constructives...).

Nom du cours	Atelier d'analyse de pratiques sur la pédagogie de groupe
Objectifs	<p>Apporter une analyse concrète et pratique de différentes situations en pédagogie de groupe ;</p> <p>Permettre de mieux appréhender des situations analogues, de se préparer à affronter des situations semblables, de comprendre par homomorphisme d'autres situations ;</p> <p>Définir des objectifs de connaissance, de remédiation, d'approfondissement ;</p> <p>Se questionner sur la pédagogie de groupe dans l'enseignement instrumental (les atouts, les aptitudes nécessaires au bon fonctionnement, les notions d'interactivité, d'émulation et de motivation, la gestion des échanges verbaux et musicaux, la notion d'apprentissage collaboratif, les outils pédagogiques adaptés) ;</p> <p>Susciter et exploiter les interactions au sein du groupe etc.</p>
Enseignant	Emmanuel ORIOL
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active

LA PÉDAGOGIE DE PROJET

Nom du cours	Méthodologie du projet et accompagnement
Objectifs	<p>En lien avec la préparation du projet artistique à vocation pédagogique,</p> <p>Développer les capacités de l'étudiant à concevoir, présenter et mener à un bien un projet musical et pédagogique ;</p> <p>Aborder les aspects artistiques connexes au cœur de la pratique artistique (scénographie, mise en place etc.) ainsi que les aspects plus professionnalisant relatifs à la gestion de projet (réalisation d'une conduite, d'un planning prévisionnel, d'une fiche technique etc.).</p>
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active + rendu du pré-projet

UE 4 Culture et réflexion pédagogique

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Nom du cours	Didactique générale et spécialisée
Objectifs	<p>Aborder les notions liées au processus d'enseignement et d'apprentissage, méthodes et techniques d'enseignement, matériel didactique, gestion de la situation de l'enseignement etc. (triangle didactique, transposition didactique, pratiques sociales de référence etc.) ;</p> <p>Avoir un regard sur l'acte d'apprendre (la question du sens, le concept de représentation, la notion de métacognition, le concept de « situation-problème » etc.) ;</p> <p>S'approprier les différentes fonctions de l'évaluation : de l'évaluation diagnostique à l'évaluation sommative en passant par l'évaluation formative ou formatrice.</p> <p>Définir les objectifs de son enseignement et organiser ses savoirs en vue de leur transmission ;</p> <p>Élaborer des outils et des ressources pédagogiques en fonction du profil des élèves ;</p> <p>Savoir hiérarchiser ses idées et apprendre à structurer un cours ;</p> <p>Savoir diversifier les approches pédagogiques pour résoudre une même problématique ;</p> <p>Favoriser une réflexivité permanente sur la pratique enseignante ;</p> <p>Savoir organiser une situation pédagogique en fonction des difficultés liées à l'instrument et aux besoins de l'élève ;</p> <p>Apporter une analyse concrète et pratique de différentes situations pédagogiques.</p>
Enseignant	<p><u>Bois</u> : Éric PORCHE et Charlotte SCOHY / <u>Cordes</u> : Cyril GUIGNIER et Renaud STAHL / <u>Musique ancienne</u> : Estéban GALLEGOS / <u>Instruments polyphoniques</u> : Flavien SOYEZ et Benjamin HUYGHE / <u>Chant</u> : Yann TOUSSAINT / <u>Jazz-MAA</u> : Julien DUBOIS et Guillaume GUEDIN / <u>Direction</u> : Renaud STAHL / <u>Cuivres</u> : à préciser</p>
Évaluation	<p>Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20 basée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'assiduité et la participation active ; - sur le rendu d'un document détaillant les objectifs d'enseignement par cycle et les outils/ressources utilisés pour atteindre ces objectifs ainsi qu'un lexique des termes de didactique évoqués.
Nom du cours	Sciences de l'éducation
Objectifs	<p>Poser des repères généraux en sciences de l'éducation concernant les courants d'idées ayant particulièrement irrigué les pratiques artistiques et leur enseignement ;</p> <p>Aborder les principaux courants pédagogiques et pédagogues dans l'histoire de l'éducation afin de donner des outils de réflexion et d'apporter un regard critique sur la propre pratique pédagogique des étudiants ;</p> <p>Histoire des pédagogies actives ou des courants d'éducation nouvelle. La centration sur l'élève (enfant, adolescent, adulte) et réflexion sur la relation éducative ;</p> <p>Construire une pédagogie conscientisée et adaptable en lien avec une connaissance de différentes méthodes et travaux pédagogiques ;</p> <p>Appréhender les phénomènes et processus en mouvement dans le champ de l'enseignement artistique pour construire sa propre identité dans la conscience du milieu qui l'entoure.</p>
Enseignant	Adrien BOURG
Évaluation	<p>Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20 basée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'assiduité et la participation active ; - sur le rendu d'un document (à préciser).

LE CORPS DANS L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Nom du cours	Ateliers pédagogiques
Objectifs	<p>Vers une pédagogie du mouvement</p> <p>Sensibiliser à la relation geste-son ; Éveiller une conscience corporelle chez le musicien ; Développer une réflexion permettant de répondre à un besoin sonore et corporel ; Aiguiser la vision du professeur dans la lecture corporelle de l'élève.</p> <p>Autour du rythme et du corps</p> <p>Acquérir les bases fondamentales de la percussion corporelle ; Explorer et identifier les multiples techniques et mettre en pratique des styles variés de percussion corporelle ; Appréhender l'expression du rythme à travers l'expérience, à la fois de la danse et de la musique ; Travailler autour du poids et de la suspension, de la résonance du geste, d'appuis solides pour une pratique des percussions corporelles ample, respirée et nuancée ; Acquérir des références et connaissances sur le monde de la danse percussive, les nombreuses disciplines associées, les origines et formes traditionnelles autour du monde, les formes actuelles, les pionniers et acteurs sur le terrain. → Contenu (non-exhaustif) : des échauffements corporels et des exercices de techniques diverses liées au mouvement ; des phrases dansées et sonores en mouvement ; un travail sur les appuis et le poids du corps ; la recherche du mouvement comme source de rythme ; des exercices de technique de dissociation et de carrures rythmiques variées...</p> <p>Autour de la voix et de la respiration</p> <p>Rappel des notions sur la posture, sur la détente corporelle, sur une bonne maîtrise du souffle, sur le placement de la voix dans les résonateurs ; Prendre conscience du terrain intérieur ; Permettre une prise de conscience de la sensation d'ancrage et du lien entre la respiration et la qualité de l'interprétation ; Aborder la voix de l'enseignant comme vecteur pour transmettre les notions, les outils pédagogiques ; Apprendre à maîtriser sa voix, son corps selon les différentes situations ; Approche de la voix par le trajet du son dans le corps ;</p> <p>Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent</p> <p>Apporter des repères généraux sur le développement de l'enfant et de l'adolescent afin de rendre apte à saisir les problématiques et les enjeux éducationnels liés à des étapes cruciales de développement ; Aborder en conséquence les notions d'adaptation et de gestion des problématiques tels que l'inhibition, la dissipation, l'apparent manque d'imagination etc. ; Amener à prévoir des conduites éducatives adaptées aux divers types de profils à des fins de remédiation et de prévention.</p>
Enseignants	Sandra VALETTE / Isabelle DAUZET / Catherine RÉTORÉ / Laetitia PETIT
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active

Nom du cours	Anatomie et transmission du geste musical
Objectifs	<p>Connaitre le fonctionnement du corps à partir de notions anatomiques et physiologiques simples basées sur le mouvement ;</p> <p>Comprendre l'organisation d'un/du geste afin de pouvoir l'observer, le transmettre et l'optimiser ; Savoir déduire des postures et des geste plus adaptés ;</p> <p>Étudier les principaux problèmes de postures rencontrés chez l'enfant/adolescent ;</p> <p>Exercer une vigilance sur la posture corporelle, l'ergonomie et la respiration ;</p> <p>Apporter une boîte à outils nécessaires aux futurs enseignants, à destination des élèves, face aux différentes contraintes musicales ;</p> <p>Aborder des exercices pratiques pour apporter si besoin une réponse personnalisée en fonction de l'élève concerné ;</p> <p>Apprendre à observer en situation pour développer la conscience des mouvements « parasites », le juste engagement du corps dans l'apprentissage et l'interprétation pour les élèves.</p>
Enseignant	Sandrine CARRÉ / Dr MAMOU / Santiago DEL VALLE ACEDO
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active

Nom du cours	Enseignement artistique et situations de handicap
Objectifs	<p>Savoir rendre accessible les pratiques musicales aux personnes en situation de handicap ;</p> <p>Apporter aux étudiants les clés et les outils pour répondre aux besoins des élèves en situation de handicap.</p>
Contenus	<p>Enjeux éthiques, déontologiques et de droit - Cadre légal et réglementaire ;</p> <p>Notions de handicap et d'accessibilité - Concept d'accessibilité culturelle : typologie des obstacles et des réponses ;</p> <p>Typologie des handicaps : visuel, auditif, moteur, sensoriel etc. ;</p> <p>Approches pour l'accessibilité des enseignements et des pratiques artistiques (pédagogies adaptées, aides techniques, nouvelles technologies, partenaires mobilisables...).</p>
Organisation	4 ateliers de 4h : <i>cadre légal et réglementaire / trouble Dys / spectre de l'autisme / handicaps visuels et auditifs</i>
Enseignant	Association CEMAFORRE / Anne BILLANT / Natalia VALENTIN
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active

TRAVAIL INDIVIDUEL DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

Nom du cours	Méthodologie et accompagnement à la recherche
Objectifs	<p>Développer une attitude de recherche et d'approfondissement ;</p> <p>Acquérir une méthodologie dans la recherche de la documentation, de l'information, la structuration du propos et du discours écrit ;</p> <p>Mener une recherche personnelle avec une honnêteté et une pertinence dans la démarche intellectuelle et pédagogique.</p>
Contenus	<p>Le TIRP consiste en l'élaboration d'un objet pédagogique pratique, concret et utile pour les étudiants, leurs futurs collègues et / ou leurs élèves - aboutissement d'une recherche et d'une réflexion sur les pratiques et les contenus d'enseignement.</p> <p>Il s'agit d'entreprendre la rédaction d'un texte cohérent répondant au cahier des charges fixé par le PSPBB, à la fois en confrontant des ressources bibliographiques ou des rencontres et en posant une problématique souvent liée à son expérience ou à son parcours personnel par l'analyse de ses propres représentations</p>
Enseignant	Constance LUZZATI
Évaluation	<p>Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20 basée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'assiduité et la participation active ; - sur le rendu des documents demandés à chaque étape de l'élaboration du TIRP suivant le cahier des charges du PSPBB.

SOCIOLOGIE ET DIDACTIQUE DE LA MUSIQUE

Nom du cours	Pédagogie de l'éveil musical (13h) – <i>cours universitaire</i>
Objectifs	À l'aide de jeux vocaux et instrumentaux, d'écoutes diverses et de leurs possibles utilisations, de matériaux allant des objets aux instruments, de propositions variées et de leurs possibles évolutions (lien entre geste, son et trace graphique), il s'agit de comprendre comment amener les étudiants à saisir la diversité des possibles pour enseigner... A partir d'un travail pratique en situation seront dégagés des sujets de discussion et d'analyse pour comprendre les différents axes du travail : les paramètres du son, le travail vocal, le graphisme (lien entre geste, son et trace graphique), l'écoute et le travail sur l'imaginaire.
Enseignant	Florence PIGNET
Évaluation	Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

Nom du cours	Introduction aux sciences de l'éducation musicale et à la didactique de la musique (13h) – <i>cours universitaire</i>
Objectifs	Nous montrerons en quoi certains travaux en sciences de l'éducation musicale, menés notamment dans des perspectives sociologiques, psychologiques, philosophiques, ou encore didactiques, peuvent contribuer à nourrir une réflexion sur les pratiques actuelles d'enseignement. Les étudiants seront invités à travailler à partir d'entrées thématiques qui seront déterminées collectivement (e.g. « méthodes actives », « valeurs de l'éducation musicale », « outils numériques et apprentissages musicaux », « pratiques collectives et pédagogie de groupe », etc.).
Enseignant	Adrien BOURG
Évaluation	Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

Nom du cours	Méthodes, traités, éditions : analyse psycho-didactique (13h) – <i>cours universitaire</i>
Objectifs	Ce cours vise à susciter le développement d'une réflexion critique sur la diffusion et transmission des savoirs musicaux à partir d'une analyse de méthodes et traités pédagogiques (du XVIIe siècle à aujourd'hui). Dans le cadre d'un travail de groupe, nous mènerons des analyses sur un corpus précis afin d'envisager les implications de certains choix éditoriaux et didactiques sur les contenus, la transmission des savoirs, et les apprentissages musicaux. Les analyses prendront en charge les questions relatives aux sources, à l'interprétation, aux contextes institutionnels de la diffusion des savoirs, et aux enjeux didactiques.
Enseignant	Adrien BOURG
Évaluation	Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

Nom du cours	Enseigner la musique à l'école et au collège (13h) – <i>cours universitaire</i>
Objectifs	L'objectif de ce cours est d'aborder les enjeux de l'enseignement de la musique à l'école et au collège : sensibilisation aux pratiques vocales et instrumentales, découverte d'œuvres musicales diverses, initiation à l'improvisation et à la création. Au travers d'apports théoriques et de mises en situation musicales concrètes, il s'agira de découvrir différentes démarches pédagogiques permettant aux élèves d'entrer dans les apprentissages de façon ludique et motivante.
Enseignant	Anne BUBREL
Évaluation	Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

Nom du cours	Représentations sociales de la musique (13h) – <i>cours universitaire</i>
Objectifs	Talent, amateurisme, goût, légitimité, génie... Quelques grands mots habitent l'univers de la musique et cachent des enjeux sociaux, culturels ou politiques. Inscrit dans une démarche sociologique, le but de ce cours sera de déconstruire les idées reçues autour de la musique en développant notre capacité de réflexion critique à partir des écrits de Bourdieu, Adorno, Menger ou encore Elias.
Enseignant	Bianca REIS MARETTI
Évaluation	Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

UE 5 Environnement professionnel

ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ET PROFESSIONNEL

Nom du cours	Connaissances générales sur l'environnement professionnel du professeur de musique
Objectifs	<p>Appréhender le contexte général de l'emploi dans le secteur de l'enseignement artistique spécialisé ;</p> <p>Aborder les textes réglementaires régissant l'enseignement spécialisé ;</p> <p>Permettre à l'étudiant la compréhension des enjeux et dispositifs de l'enseignement artistique à travers le projet d'établissement (rôle et missions des conservatoires, objectifs généraux et spécifiques dans sa discipline, enjeux du projet...) ;</p> <p>Compréhension du métier d'enseignant (situation fonctionnelle, conditions d'exercice, cadre statutaire, missions et fonction au service du Projet d'établissement et de son rayonnement territorial) ;</p> <p>Sensibiliser aux problématiques des établissements d'enseignement artistique, à l'organisation territoriale et les politiques publiques ;</p> <p>Connaissance organisation FPT / FPParis + concours...</p>
Enseignant	Emmanuel KIRKLAR
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active
Nom du cours	Préparation aux entretiens – techniques d'entretien et de communication
Objectifs	<p>Démystification du recrutement (contexte local, composition des jurys, type de questions, attentes...) ;</p> <p>Analyse et observation sur la posture générale (rythme, débit, attitude corporelle) ;</p> <p>Réflexion et préparation de sa présentation personnelle (éléments à mettre en avant, valorisation du parcours et des expériences, projets...) ;</p> <p>Appréhender la situation de l'entretien (capacité à problématiser une question, capacité à argumenter, capacité à rebondir...).</p>
Organisation	En petit groupe – étude de cas et simulation d'entretiens
Enseignant	Jean-Luc TOURET
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active
Nom du cours	Accompagnement personnalisé
Objectifs	<p>Analyse et réflexion sur le CV, la lettre de motivation et le projet d'enseignement ;</p> <p>Savoir synthétiser son parcours et transmettre les informations essentielles ;</p> <p>Apprendre à hiérarchiser les informations, savoir organiser sa pensée ;</p> <p>Adapter ces outils au poste sollicité, à la structure à laquelle on s'adresse ;</p> <p>Identifier ses propres connaissances et compétences etc.</p>
Organisation	En petit groupe
Enseignant	Emmanuel ORIOL
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active + réalisation des différents documents

Nom du cours	Atelier prise de parole
Objectifs	Sensibiliser les étudiants à leur présence sur scène hors musique dans l'exercice de la prise de parole ; Porter une attention spécifique à la façon de se présenter, de parler, de se tenir ; Apporter des outils pédagogiques pour l'exercice de la prise de parole par autrui ; Parler, c'est être vu, la parole engage le corps - parler c'est montrer qu'on a envie de parler - parler c'est dire qui on est...
Enseignant	Catherine SALVINI
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active

GESTION DE LA MUSIQUE

Nom du cours	Notions générales de droit appliquées à la musique (13h) – <i>cours universitaire</i>
Objectifs	Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants aux notions de droit qui s'appliquent à la musique afin de leur permettre d'avoir un aperçu de l'environnement juridique dans lequel s'inscrit la musique. Ainsi, les étudiants pourront acquérir des réflexes leur permettant d'analyser un contrat, d'établir un contrat et de déterminer les obligations légales liées à la musique enregistrée et au spectacle vivant.
Enseignant	Johanna BOURDON
Évaluation	Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

Nom du cours	Environnement institutionnel du musicien au XXI^e siècle (13h) – <i>cours universitaire</i>
Objectifs	Dans le cadre de ce cours nous procéderons à un large tour des institutions et politiques culturelles dédiées à la musique ; toutes les musiques. Des incursions vers le théâtre et la danse viendront compléter le sujet. Après un rapide panorama historique de l'histoire des politiques menées pour la culture et la musique à travers les siècles, ce cours abordera principalement les sujets et thèmes évoqués par une mise en pratique et en situation au travers de l'étude de projets et de textes permettant une approche concrète des problématiques liées aux politiques développées en faveur de la musique. Organisation du ministère de la Culture et modalités/périmètres d'intervention, organisation et interventions des collectivités territoriales, opérateurs de l'État, dispositifs de soutien, Sociétés civiles, politiques des labels, scènes pluridisciplinaires, opéras, orchestres, musiques actuelles (Scènes de musiques actuelles, Centre national de la musique), action culturelle et Éducation artistique et culturelle, seront quelques-uns des sujets et thèmes abordés. Une approche de l'économie du numérique et du développement de L'IA est également proposée. Des sorties concerts selon les possibilités viendront compléter le cours dans des lieux représentatifs des politiques portées par l'État et les collectivités territoriales.
Enseignant	Isabelle LAZZARINI
Évaluation	Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

Ce document est réalisé comme un guide général permettant à tous, tuteurs et étudiants, d'avoir le même degré d'information en début de stage. Il précise également le contenu global attendu pour ce module de formation.

1. Réflexion autour du choix du tuteur et établissement de la convention

L'étudiant propose ses choix d'établissements d'accueil (CRR, CRD, CRC d'Ile de France) et de tuteurs au conseiller aux études DE. Le tuteur ne doit pas avoir été un ancien professeur, ou un partenaire artistique régulier de l'étudiant, afin de garantir une véritable rencontre artistique et pédagogique.

Une fois le choix du tuteur effectué, l'étudiant en informe, par communication de la fiche de renseignements, le conseiller aux études pour validation et prise de contact avec l'établissement.

En outre, l'étudiant devra veiller à vérifier certains éléments auprès du tuteur :

- Concordance des emplois du temps respectifs afin de s'inscrire dans une régularité de séances hebdomadaires ; un premier calendrier prévisionnel – 7/8 séances minimum pour le tutorat 1 et de 15 séances minimum pour le tutorat 2 – est alors établi et précisé dans la fiche de renseignements ;
- Faisabilité du stage selon les projets pédagogiques-auditions-examens etc. prévus dans la structure d'accueil ;
- Diversité des profils et des niveaux des élèves dans la classe du tuteur (en particulier 1^{er} et 2^{ème} cycle).

Suite à l'obtention de l'accord du tuteur, une convention entre l'étudiant, l'établissement d'accueil et le PSPBB est établie. Celle-ci prendra alors en compte les dates du calendrier prévisionnel.

Le stage pourra alors débuter une fois la convention signée par l'ensemble des parties ET une fois que le tuteur aura remis au conseiller aux études une fiche de renseignements avec les documents demandés.

L'étudiant devra également rendre avant janvier 2025 la fiche de renseignements des épreuves terminales au conseiller aux études pour validation d'une date d'épreuves.

2. Missions du tuteur

Au moment de la signature, la convention est communiquée au tuteur afin qu'il puisse prendre connaissance de ses missions, éditées par le PSPBB.

La mission principale du tuteur est de contribuer à former l'étudiant au métier d'enseignant de musique, en lui apportant toutes les ressources dont il a besoin pour le bon déroulement de son stage. Le tuteur reçoit du PSPBB une rémunération forfaitaire pour les prestations suivantes :

Tutorat 1 (26h)	Tutorat 2 (60h)
<ul style="list-style-type: none"> - rédaction d'un « rapport d'évaluation » établi conjointement avec l'étudiant qui permettra son évaluation ; - contribuer à apporter les connaissances liées à la didactique de la discipline et développer chez l'étudiant les compétences pédagogiques pratiques spécifiques liées à sa spécialité, ainsi que les divers aspects des responsabilités professionnelles liées à l'enseignement spécialisé; - bilan pédagogique à l'issue de chaque séance avec l'étudiant afin d'analyser les situations pédagogiques mises en œuvre par celui-ci, d'opérer un diagnostic des élèves, d'aider l'étudiant à préciser ses objectifs, de communiquer et expliciter des observations, de conforter l'étudiant dans la compréhension des attendus de chaque cycle et des possibilités de progression des élèves (technique, musicale) etc. 	
<ul style="list-style-type: none"> - placer l'étudiant au cœur du métier d'enseignant, <u>à la fois en phase d'observation mais aussi de prises en charge régulières d'élèves du tuteur</u> ; 	<ul style="list-style-type: none"> - placer l'étudiant au cœur du métier d'enseignant, <u>avec une prise en charge totale et régulière de la classe du tuteur</u> ; - permettre à l'étudiant d'effectuer pleinement son projet artistique à vocation pédagogique dans les meilleurs conditions possibles (ressources humaines et matérielles) ; - préparer l'étudiant aux différentes épreuves terminales en lien avec le tutorat

3. Objectifs et contenus du tutorat

Ce tutorat doit permettre à l'étudiant d'appréhender les différentes situations que rencontre ou initie aujourd'hui un professeur d'instrument : cours individuel, cours de groupe, pratiques d'ensemble, ateliers de création, de sensibilisation, avec des enfants, des adolescents, des adultes...

Chaque séance sera suivie d'un bilan pédagogique afin d'aider l'étudiant à progresser dans son attitude et la gestion d'un cours. Cela permettra également d'analyser les situations pédagogiques mises en œuvre par celui-ci, d'opérer un diagnostic des élèves, de communiquer et expliciter des observations, de comprendre les attendus de chaque cycle etc.

L'étudiant doit se construire une « boîte à outils » lui permettant d'assumer progressivement les responsabilités qui seront les siennes, au sein d'une structure artistique (liste non-exhaustive) :

- Structurer des séances d'apprentissage ;
- Construire et organiser sa réflexion pédagogique ;
- Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves ;
- Utiliser l'espace pour favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique ;
- Atteindre les compétences visées au référentiel de certification ;
- Donner les moyens aux élèves de s'approprier une pratique artistique exigeante ;
- Diagnostic de l'élève (des élèves) et déduction d'objectifs d'apprentissage appropriés ;
- Transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture et du patrimoine ;
- Donner des ressources durant une séance (consignes, jeux, exercices, exemples et supports de travail) ;
- Donner des pistes pour le travail personnel et organiser le travail technique au service de l'artistique ;
- Instaurer un climat de confiance et une bonne atmosphère de travail, s'adapter à l'imprévu et insuffler une dynamique de classe ;
- Susciter la curiosité des élèves, solliciter leur démarche d'exploration, de recherche et d'invention en leur donnant les outils permettant de prendre des initiatives musicales et savoir exploiter leurs propositions ;
- Aspects kinesthésiques et posturaux propres au jeu instrumental ;
- Les différents rôles possibles de l'élève : interprète, improvisateur (etc.) et les stratégies pédagogiques selon les directions choisies.

4. Évaluation

4.1. Rapport de stage de la responsabilité de l'étudiant

Chaque tutorat fera l'objet d'un rapport de stage rédigé par l'étudiant et validé par le conseiller aux études DE musique.

Dans le rapport de stage pour le *tutorat 1* (à rendre au plus tard 3 semaines après la fin du tutorat), il est demandé à l'étudiant :

1. une description des profils pédagogiques d'élèves rencontrés avec une analyse des situations et propositions de solutions pédagogiques ;
2. une mise en pratique des solutions proposées dans le cadre des objectifs d'acquisition par cycle ;
3. un bilan et auto-évaluation des résultats observés sur les élèves.

Dans le rapport de stage pour le *tutorat 2* (à rendre au plus tard mi-juillet 2025), il est demandé à l'étudiant :

1. une mise à jour des objectifs d'acquisition par cycle et les outils/ressources utilisés pour atteindre ces objectifs ;
2. son projet d'enseignement mise à jour au regard de l'ensemble de sa formation (entre autres du module d'*accompagnement personnalisé*) et des expériences pédagogiques vécues durant les trois années de formation.

4.2. Contrôle continu sous la responsabilité du tuteur

Tout au long du stage, le tuteur devra prendre contact régulièrement avec le conseiller aux études afin d'effectuer des points d'étape et transmettre à la fin de chaque mois (au plus tard le 26 du mois) un planning au conseiller aux études dans lequel sera inscrit les dates et le nombre d'heures effectué.

Au terme du tutorat, le tuteur doit remplir un rapport d'évaluation où sera indiqué des appréciations et la note de contrôle continu.

Ce rapport devra être signé par l'étudiant et le tuteur.

Épreuves terminales de la formation

Pour obtenir le Diplôme d'État, l'étudiant doit valider les 6 semestres de la formation (180 crédits) et obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chaque épreuve terminale présentée ci-dessous :

ÉPREUVE PÉDAGOGIQUE – mise en situation pédagogique (1h)

Discipline enseignement instrumental ou vocal

- *Domaine musique classique à contemporaine / domaine Musique ancienne*

L'épreuve pédagogique, d'une durée globale d'une heure, est constituée de 3 séquences de cours dirigés par l'étudiant : deux cours individuels, de nature différente avec des élèves de niveaux différents (1^{er} cycle et 2nd cycle) et un cours collectif (minimum 3 personnes – pratiques collectives, pédagogie de groupe). Ces cours se dérouleront obligatoirement avec des élèves du tuteur et s'inscriront dans la continuité des cours dispensés dans le tutorat, selon le programme et le matériel pédagogique choisi par l'étudiant.

- *Domaine Jazz et musiques improvisées / domaine Musiques Actuelles Amplifiées*

L'épreuve pédagogique, d'une durée globale d'une heure, est constituée de 2 séquences de cours dirigés par l'étudiant : un cours individuel et un atelier de pratique collective. Ces séquences se dérouleront obligatoirement avec des élèves du tuteur et s'inscriront dans la continuité des cours dispensés dans le tutorat, selon le programme et le matériel pédagogique choisi par l'étudiant.

Discipline accompagnement – option musique

L'épreuve pédagogique, d'une durée globale d'une heure, est constituée de 2 séquences de travail : lors d'une séance individuelle de travail avec un élève (discipline instrumental) et lors d'une séance collective dans la classe de chant lyrique. Ces séquences s'inscriront dans la continuité des cours dispensés dans le tutorat.

Discipline direction d'ensembles instrumentaux

L'épreuve pédagogique, d'une durée globale d'une heure, est constituée de 2 séquences de travail : lors d'une séance avec un ensemble instrumental de 1^{er} cycle et lors d'une séance dispensée à des élèves de 2^e ou 3^e cycle. Ces séquences s'inscriront dans la continuité des cours dispensés dans le tutorat.

ÉPREUVE PRATIQUE – projet artistique à vocation pédagogique (30 minutes)

Discipline enseignement instrumental ou vocal (*Domaine musique classique à contemporaine / domaine Musique ancienne / domaine Jazz et musiques improvisées / domaine Musiques Actuelles Amplifiées*)

Discipline direction d'ensembles instrumentaux

Ce projet, sous la forme d'un « concert-spectacle » est un projet artistique transversal et interdisciplinaire, personnel, à vocation pédagogique. Lieu privilégié pour inscrire l'apprentissage dans un panel culturel et artistique élargi, le projet doit permettre aux élèves d'enrichir leur pratique musicale par la découverte d'autres pratiques artistiques – et non plus seulement sa seule discipline – mais aussi aborder d'autres univers, styles, répertoires etc. Ce projet est également l'occasion de conduire les élèves vers plus d'autonomie, vers une participation plus active, de mettre en relation leur imaginaire, leur créativité et leurs compétences diverses. Acteur du projet – de sa conception à sa réalisation – les élèves inscriront ainsi leur apprentissage dans une véritable dimension artistique et culturelle.

Cette épreuve ne consiste pas strictement à une évaluation des élèves, mais permet également d'apprécier la capacité de l'étudiant à réaliser un projet en adéquation avec une organisation planifiée et une coordination des différents acteurs de la structure d'accueil. Ce projet doit relever d'un intérêt et d'une qualité artistique et pédagogique sur les plans esthétique, musical et interdisciplinaire. Il y sera, entre autres, évalué la pertinence des objectifs d'apprentissage poursuivis, des moyens engagés et au regard de ceux-ci, celle du projet.

Discipline accompagnement – option musique

Sous la forme d'un dossier, il s'agira d'imaginer un projet afin de sensibiliser et initier les pianistes de 2^{ème} et 3^{ème} cycle à l'accompagnement au piano. Ce projet sera alors l'occasion pour l'étudiant de montrer ses capacités à exercer les différentes facettes de son métier, à savoir sa capacité à accompagner (accompagnateur) et sa capacité à enseigner la pratique de l'accompagnement (enseignant).

ÉPREUVE ÉCRITE – travail individuel de recherche pédagogique

Le Travail Individuel de Recherche Pédagogique consiste en l'élaboration d'un objet pédagogique pratique, concret et utile pour les étudiants, leurs futurs collègues et / ou leurs élèves - aboutissement d'une recherche et d'une réflexion sur les pratiques et les contenus d'enseignement. Ce n'est pas un mémoire de recherche universitaire au sens traditionnel du terme ou un travail sur la didactique / les sciences de l'éducation en général, bien qu'il respecte les exigences d'un mémoire universitaire pour ce qui concerne le travail de recherche, la documentation bibliographique, la rigueur de la pensée, l'organisation du discours et le soin de la rédaction.

Il s'agit d'entreprendre la rédaction d'un texte cohérent répondant au cahier des charges fixé par le PSPBB, à la fois en confrontant des ressources bibliographiques ou des rencontres et en problématisant un questionnement souvent lié à son expérience ou son parcours personnel par l'analyse de ses propres représentations.

ÉPREUVE ORALE – entretien (30 minutes)

L'entretien terminal porte essentiellement sur l'épreuve pédagogique et sur la soutenance du TIRP envoyé à chaque membre du jury. Il permet entre autres de vérifier l'aptitude de l'étudiant à mettre en perspective critique et analyser sa pratique pédagogique.

Cet entretien sera également l'occasion d'évaluer la capacité de l'étudiant à exposer sa réflexion personnelle sur le métier de professeur de musique en s'appuyant sur une analyse de ses expériences artistiques et pédagogiques en relation avec la formation reçue.

Assiduité et Sanctions

Extrait du règlement intérieur du PSPBB

TITRE 3 – ASSIDUITÉ ET CONGÉS

Article 13 – Assiduité

L'assiduité aux cours prévus dans le cadre du cursus choisi par chaque étudiant est obligatoire.

L'ensemble des activités composant le cursus de l'étudiant prévaut impérativement sur toutes activités et tous engagements extérieurs. Pour obtenir les évaluations semestrielles requises pour chacune des disciplines composantes des U.E., les étudiants doivent avoir suivi régulièrement l'ensemble des cours auxquels ils sont astreints durant l'année universitaire.

Article 14 – Demandes d'autorisation d'absence

Les autorisations d'absence ont un caractère ponctuel. Il en existe deux types :

- autorisation d'absence pour convenance personnelle,
- autorisation d'absence pédagogiquement motivée.

1 - L'absence pour convenance personnelle doit faire l'objet d'une demande datée écrite auprès de l'administration qui doit être dûment motivée et présentée au moins deux semaines avant le début de la période concernée. L'accord en est donné par le directeur du PSPBB ou du CMDL le cas échéant, après consultation des enseignants de l'étudiant. L'administration se réserve le droit d'exiger tout justificatif relatif à une absence et de déclarer le motif recevable ou non.

Les autorisations d'absence n'entraînent ni la suspension du déroulement du cursus, ni l'aménagement de celui-ci. Elles doivent demeurer strictement compatibles avec le suivi du cursus.

2 - A titre exceptionnel, lorsqu'un étudiant a préalablement informé de son absence dans les mêmes conditions et délai qu'au point 1 du présent article, et que celle-ci n'est pas de nature à nuire au propos pédagogique, soit en raison de la rapidité du rythme d'apprentissage de l'étudiant, soit parce qu'elle donne lieu à compensation – sous forme de l'assistance à une séance ultérieure de cours, ou de la réalisation d'un travail de substitution - il peut demander le bénéfice d'une absence pédagogiquement motivée.

Article 15 – Communication des absences et justificatifs

Toute absence doit être notifiée immédiatement ou par anticipation, par voie écrite et datée, auprès du conseiller aux études/coordinateur pédagogique ou de la scolarité du PSPBB dans un délai de 8 jours.

Ces derniers se réservent le droit d'exiger tout justificatif relatif à une absence et de déclarer le motif recevable ou non.

Sont considérées comme absences justifiées :

- les problèmes de santé accompagnés d'un certificat médical
- les cas d'accident ou de décès de proches, obligations civiles et militaires, grèves des transports, accident matériel
- la participation préalablement validée par l'équipe pédagogique, à une activité ayant valeur de formation ou d'expérience conformément au projet personnel défini précédemment. La participation à une activité artistique extérieure, validée par la direction, sera néanmoins très limitée afin de ne pas mettre en danger le cursus de l'étudiant, la santé de l'étudiant et le fonctionnement de la classe.
- convocations : concours et examens publics, institutions et organismes sur présentation de justificatifs
- obligations religieuses ponctuelles
- et plus généralement, l'ensemble des cas dits de force majeure dûment justifiés

TITRE 4 – SANCTIONS PÉDAGOGIQUES ET DISCIPLINAIRES

Titre 4a - SANCTIONS PÉDAGOGIQUES

Article 18 - Types de sanctions pédagogiques

Les sanctions pédagogiques sont :

- l'avertissement
- la non-validation du semestre ou d'un EC
- l'exclusion définitive

Ces sanctions s'appliquent au cursus suivi par l'étudiant. Elles se cumulent dans le cadre d'une même année universitaire. L'exclusion définitive du PSPBB peut être immédiate ou différée à la fin de l'année universitaire en cours.

Article 19 - Conditions d'application des sanctions

L'avertissement peut être prononcé dans les cas suivants :

- un retard à un examen quelle qu'en soit la nature
- un retard à une répétition générale ou à une manifestation publique
- une absence non autorisée ou non justifiée aux activités d'ensemble ou à un cours
- non respect de la charte du musicien et du règlement des sessions d'orchestre

Cet avertissement établira les conditions que l'étudiant devra respecter pour poursuivre son cursus au sein du PSPBB. En cas de non-respect des conditions de l'avertissement, l'étudiant pourra se voir signifier s du PSPBB.

La non validation d'EC : à partir de trois absences injustifiées dans un même élément constitutif (EC) celui-ci ne sera pas validé.

Sans qu'il soit besoin d'avertissement préalable, l'exclusion définitive de l'établissement peut être prononcée dans les cas suivants :

- toute absence à un examen quelle qu'en soit la nature (examen de fin d'études, de contrôle)
- toute absence à une répétition générale ou à une manifestation publique
- toute absence à une activité d'ensemble après s'être vu refuser une autorisation d'absence
- les absences répétées au cours du cursus

Titre 4b - SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Article 22 - Types de sanctions disciplinaires

Les sanctions disciplinaires sont :

- l'avertissement
- le blâme
- l'interdiction de participer aux évaluations
- l'exclusion temporaire pour une durée déterminée
- l'exclusion définitive du PSPBB

Les sanctions s'appliquent à l'ensemble des cursus suivis par l'étudiant. Dans tous les cas d'exclusion et d'interdiction de participer aux évaluations, l'année compte dans la scolarité de l'étudiant.

Article 23 - Conditions d'application des sanctions disciplinaires

Les sanctions disciplinaires s'appliquent dans tous les cas où il y a manquement aux règles de civilité élémentaires ou à la discipline, acte de violence ou harcèlement à caractère sexiste ou sexuel, infraction aux règlements internes et à la réglementation officielle.

Fiche de renseignements – stage

À renvoyer **6 SEMAINES** avant le début du stage (en format PDF) à l'adresse suivante :
conseiller.de-musique@psppbb.fr

« Stage EAC » - 9H

« Stage Obs » - 15H

« Tutorat 1 » - 26H

« Tutorat 2 » - 60H

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom, Prénom :

Discipline :

Niveau DNSPM, DE et Licence :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Adresse postale :

Nationalité :

Nom du centre de sécurité sociale pour l'année en cours :

Nom et Numéro d'assurance responsabilité civile :

STRUCTURE D'ACCUEIL

Nom du conservatoire d'accueil :

Nom du directeur :

Adresse :

Email :

Nom du secrétaire général du Conservatoire :

Email :

Nom du tuteur :

Téléphone :

Email :

Département et discipline observé (Stage Obs) :

Dispositif observé (Stage EAC) :

CALENDRIER

Période de stage : entre le et le

Calendrier prévisionnel (dates précises) :

Fiche de renseignements – épreuves terminales

À renvoyer **le 18 janvier 2025** au plus tard (en format PDF) à l'adresse suivante :
conseiller.de-musique@pspbb.fr

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom, Prénom :

Discipline :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

ÉPREUVES TERMINALES

L'ensemble des épreuves terminales doivent avoir lieu le même jour dans un créneau horaire de 3h, en suivant l'ordre ci-dessous :

1^{ère} proposition

- Mise en situation pédagogique – 1h
- Projet artistique à vocation pédagogique (en public) – 30 min
- Entretien – 30 min + délibération

2^{ème} proposition

- Projet artistique à vocation pédagogique (en public) – 30 min
- Mise en situation pédagogique – 1h
- Entretien – 30 min + délibération

Nom et adresse du conservatoire d'accueil :

Salle pour l'épreuve pédagogique :

Salle pour le projet pédagogique :

Dates souhaitées (faire 3 propositions) :

Horaires souhaitées :

Signature de la direction du conservatoire

Signature du tuteur